

Président du Directoire du Crédit Agricole du Maroc

La contribution du Fonds Hassan II permet de plafonner à 1,75% le taux d'intérêt des crédits accordés aux projets d'entrepreneuriat dans le monde rural

La contribution du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social au «Programme intégré d'appui et de financement des entreprises», d'une enveloppe budgétaire de 2 milliards DH à taux zéro, permet de plafonner à 1,75 pc le taux d'intérêt des crédits accordés aux projets d'entrepreneuriat dans le monde rural et d'améliorer l'impact de cette opération sur les populations et catégories ciblées, a affirmé le 31 janvier 2020, le Président du directoire du Crédit Agricole du Maroc, M. Tarik Sijilmassi.

Cette opération va concerner trois catégories de populations rurales, a assuré M. Sijilmassi, dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature de deux conventions relatives à la contribution du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social au «Programme intégré d'appui et de financement des entreprises», présidée vendredi par SM le Roi Mohammed VI au Palais Royal de Rabat.

La première catégorie est constituée des jeunes agriculteurs, porteurs de projets agricoles et des futurs bénéficiaires de l'opération de Melkisation des terres collectives, a indiqué M. Sijilmassi, notant que la deuxième catégorie concerne les anciens agriculteurs qui veulent améliorer leur agriculture.

Le champ est toujours ouvert pour ces anciens agriculteurs à condition qu'ils présentent des projets nouveaux et innovants, a fait observer M. Sijilmassi, expliquant que la nouveauté peut consister en la reconversion de la terre, la plantation de nouvelles cultures à meilleure valeur ajoutée, une modernisation des techniques de culture, ou encore un investissement innovant (utilisation des énergies alternatives).

La troisième catégorie a trait aux porteurs de projets non agricoles mais se trouvant en milieu rural, a ajouté M. Sijilmassi qui a tenu à préciser que l'agriculture n'était pas la seule activité économique en milieu rural et qu'il y avait énormément de chose à faire, notamment les projets relatifs au tourisme rural et à l'artisanat.